

BRÈVES SECTORIELLES

États-Unis

Une publication du SER des États-Unis
N°2025-21 du 30 mai 2025

Sommaire

Commerce et sanctions

1. La Cour du commerce international (CIT) invalide les droits imposés par le Président D. Trump en vertu de l'IEEPA, la Cour d'appel fédérale suspend l'application de la décision
2. Le Président D. Trump reporte l'imposition d'un droit de 50 % sur l'UE au 9 juillet
3. Le Département du Commerce et le Département d'État lèvent une partie des sanctions à l'encontre de la Syrie

Climat – énergie – environnement

4. Le Président D. Trump veut relancer la filière nucléaire américaine

Transport et infrastructure

5. Le Département des Transports annonce plusieurs mesures de dérèglementation dans le domaine du transport routier

Industrie

6. Les revenus trimestriels de Nvidia sont en forte hausse

Agriculture et industrie agroalimentaire

7. La commission Make America Healthy Again publie un rapport sur les causes de l'augmentation des maladies chroniques chez les enfants

Propriété Intellectuelle

Brèves

Numérique et innovation

8. Le Secrétaire d'État M. Rubio annonce une politique de restriction de visa pour les agents publics étrangers accusés de censurer des Américains en ligne
9. Le Texas adopte une nouvelle loi imposant la vérification de l'âge des utilisateurs sur les magasins d'applications et le consentement des parents d'utilisateurs mineurs

Santé

10. Selon S&P Global, l'industrie pharmaceutique devrait se montrer résiliente face aux annonces de l'administration Trump

Vous pouvez retrouver les publications du SER, dont le Washington Wall Street Watch, [ici](#).

Commerce et sanctions

1. La Cour du commerce international (CIT) invalide les droits imposés par le Président D. Trump en vertu de l'IEEPA, la Cour d'appel fédérale suspend l'application de la décision

Dans le cadre de deux affaires distinctes, la Cour fédérale du commerce international (CIT) a [invalidé](#) le 28 mai les droits douane imposés par le Président D. Trump en vertu de la loi IEEPA, lui conférant des pouvoirs économiques pour faire face aux situations d'urgence internationale. La décision de la Cour annulait l'ensemble des décrets présidentiels de D. Trump imposant des droits en vertu de l'IEEPA. La CIT invalide ainsi les droits de douane de 25 % sur les importations en provenance du Canada et du Mexique [voir [Brèves sectorielles du 7 mars 2025](#)], ainsi que les droits de 20 % sur les importations en provenance de Chine [voir [Brèves sectorielles du 7 février 2025](#) et du [7 mars 2025](#)]. Elle invalide enfin les droits de douane « réciproques » de 10 % imposés à l'essentiel des partenaires commerciaux des États-Unis, ainsi que les droits de douane « réciproques » spécifiques, compris entre 11 % et 50 %, suspendus jusqu'au 9 juillet [voir [Brèves sectorielles du 4 avril 2025](#) et du [11 avril 2025](#)].

Le 28 mai, le Département de la Justice (DoJ) a fait [appel](#) de la décision de la CIT auprès de la Cour d'appel des États-Unis pour le circuit fédéral, puis a [déposé](#) une motion d'urgence auprès de cette même cour pour obtenir la suspension de la décision de la CIT. Le DoJ a averti qu'à défaut de suspension immédiate, il s'adresserait directement à la Cour suprême d'ici vendredi.

Le 29 mai, la Cour d'appel fédérale a [décidé](#) de suspendre *sine die* l'application de la décision de la CIT. La Cour d'appel fédérale n'a pas précisé la durée de la suspension, mais elle a établi un calendrier de dépôt des mémoires qui court jusqu'au 9 juin.

2. Le Président D. Trump reporte l'imposition d'un droit de 50 % sur l'UE au 9 juillet

Dans un post [Truth](#) publié le 25 mai, le Président D. Trump a indiqué avoir accordé une suspension jusqu'au 9 juillet de l'imposition des droits de 50 % visant l'ensemble des importations en provenance de l'UE [voir [Brèves sectorielles du 23 mai 2025](#)]. Cette annonce a fait suite à un appel avec la présidente de la Commission européenne, U. von der Leyen. Dans un [post](#) distinct publié le 27 mai, D. Trump s'est dit « extrêmement satisfait » de la menace d'imposition d'un droit de 50 % sur l'UE, et a indiqué que « l'UE a demandé à fixer rapidement des dates de réunion ».

3. Le Département du Commerce et le Département d'État lèvent une partie des sanctions à l'encontre de la Syrie

Le 23 mai, le Département du Commerce a [annoncé](#) l'allègement des sanctions à l'encontre de la Syrie, conformément à ce qui avait été annoncé par le Président D. Trump. Cette levée partielle se traduit par la publication d'une licence générale ([General License 25](#)) permettant la reprise des investissements sur le territoire syrien. Cette annonce a été suivie par [celle](#) du Département d'État annonçant une [dérogation](#) de 180 jours au Caesar Syria Civilian Protection Act. La cellule de renseignement financier américaine, Financial Crimes Enforcement Network (FinCEN), a été chargée de contribuer à la facilitation des opérations en permettant aux institutions financières américaines de maintenir des comptes de correspondant pour la Banque commerciale de Syrie.

Le 28 mai, l'Office for Foreign Assets Control (OFAC) a publié une [foire aux questions](#) pour expliciter les mesures adoptées en fin de semaine dernière.

Brèves

- Vingt membres républicains de la commission des Voies et moyens de la Chambre des représentants ont [adressé](#) la semaine dernière une lettre au Département du Commerce, l'exhortant à éviter l'imposition de droits de douane généralisés sur les produits pharmaceutiques, invoquant le risque de pénuries et de hausses de prix susceptibles de compromettre l'accès national aux traitements médicaux. Le président de la commission, J. Smith (R-Missouri), compte toutefois parmi les six représentants républicains de la commission n'ayant pas signé la lettre.
- Le 23 mai, le Département du Commerce a fait [parvenir](#) des lettres aux entreprises américaines spécialisées dans l'automatisation de la conception électronique - dont Cadence, Synopsys et Siemens EDA - exigeant qu'elles cessent de vendre leurs services à des sociétés chinoises.
- Le 29 mai, le Département du Commerce a [sanctionné](#) une entreprise philippine et son président chinois au motif de leurs implications dans des affaires de cyber-escroqueries majeures.
- Le Bureau du Représentant au commerce (USTR) a publié le calendrier de l'examen annuel de l'éligibilité des pays d'Afrique subsaharienne à la loi sur la croissance et les opportunités en Afrique (AGOA) pour 2026. L'USTR [invite](#) à des commentaires écrits d'ici le 30 juin et tiendra une audience publique le 18 juillet.
- Le Département du Commerce a [suspendu](#) les licences d'exportation de certaines technologies américaines critiques, dont des pièces aéronautiques, des semi-conducteurs, des produits chimiques et des machines, à

destination de la société chinoise Commercial Aircraft Corporation of China (Comac) pour la construction des avions C919.

Climat – énergie – environnement

4. Le Président D. Trump veut relancer la filière nucléaire américaine

Le 23 mai, le Président D. Trump a signé une série de quatre décrets présidentiels concernant la politique nucléaire des États-Unis.

Partant du constat que 87 % des nouveaux réacteurs installés dans le monde depuis 2017 reposent sur deux pays étrangers (la Russie et la Chine), le Président D. Trump annonce dans le décret [intitulé](#) « Redynamiser la base industrielle nucléaire » la nécessité de relancer d'urgence l'industrie nucléaire américaine afin d'assurer l'indépendance énergétique, la sécurité nationale et la compétitivité technologique des États-Unis. Le Secrétaire à l'Énergie, en coordination avec les autres administrations concernées, devra remettre au Président d'ici 240 jours un rapport proposant une politique nationale et des recommandations relatives au cycle du combustible nucléaire. D'ici 120 jours, le Secrétaire à l'Énergie devra également remettre un plan visant à accroître rapidement les capacités nationales de conversion et d'enrichissement de l'uranium afin de répondre aux besoins civils et militaires en combustibles nucléaires tout en préservant les stocks stratégiques nécessaires à la défense. Le décret fixe comme priorité au Département de l'Énergie (DoE) de travailler avec l'industrie pour augmenter de 5 GW la puissance des réacteurs existants et mettre en chantier 10 nouveaux réacteurs de puissance d'ici 2030. Le financement des technologies nucléaires avancées sera priorisé et des programmes de formation seront lancés sous 120 jours pour développer une main-d'œuvre qualifiée dans le nucléaire.

Le Président D. Trump a également [ordonné](#) une réforme de la Nuclear Regulatory Commission (NRC), justifiée par un constat d'échec dans sa mission d'autoriser de nouveaux réacteurs. L'objectif est de réaffirmer le leadership américain dans le nucléaire civil, en accélérant le déploiement des nouvelles technologies (réacteurs Gen III+, IV, modulaires, micro-réacteurs) et en multipliant par quatre la capacité installée, pour atteindre 400 GW d'ici 2050 contre 100 GW en 2024. Ainsi, la NRC devra réformer sa culture et désormais promouvoir l'énergie nucléaire et intégrer les bénéfices économiques et stratégiques du nucléaire dans ses évaluations, limiter les effectifs et les fonctions du Comité consultatif sur la sûreté des réacteurs (ACRS) à ses seules obligations légales, et réduire ses effectifs en recentrant ses activités sur la délivrance de licences. La NRC devra proposer, dans les 9 mois, une réforme de l'ensemble de ses réglementations et directives pour se conformer aux orientations suivantes : i) l'instauration de délais d'instruction fixes (18 mois

maximum pour une nouvelle demande de réacteur, 12 mois pour une prolongation, sans possibilité de report sauf en cas de faute du demandeur) ; ii) la révision de ses principes de radioprotection (modèle linéaire sans seuil – LNT – et principe ALARA), jugés scientifiquement infondés. Les procédures environnementales seront alignées sur la réforme du National Environmental Policy Act (NEPA – loi de politique environnementale). Une voie rapide pour l’octroi de licences sera prévue pour les réacteurs testés par le Département de la Défense (DoD) ou le DoE et des processus standardisés de demande et de délivrance de licences à grande échelle seront mis en place pour les micro- et petits réacteurs.

Avec le décret pour « réformer les essais de réacteur nucléaire au Département de l’Énergie (DoE) », le Président [vise](#) la relance de l’innovation nucléaire en facilitant les tests et la mise en service rapide des réacteurs nucléaires avancés (micro-réacteurs, petits réacteurs modulaires, Génération III+ et IV). Les réacteurs testés sous le contrôle du DoE sont désormais considérés comme des projets de recherche, ce qui les exclut des restrictions applicables aux réacteurs à vocation commerciale. Un programme pilote sera lancé pour construire et exploiter au moins trois réacteurs avancés en dehors des laboratoires nationaux, avec une mise en service visée d’ici juillet 2026. Parallèlement, les procédures environnementales seront allégées : le DoE devra réformer ses règles d’examen en lien avec le NEPA, d’ici le 30 juin, en introduisant des catégories d’exclusion et en appliquant des analyses simplifiées ou alternatives afin d’accélérer l’autorisation des projets. Dans la foulée, le Secrétaire à l’Énergie, Chris Wright, a [annoncé](#) une série de réformes visant à réduire les lourdeurs administratives qui freinent les projets de construction dans les laboratoires nationaux du DoE, dans le but d’accélérer les travaux d’infrastructure et d’économiser ainsi sur les dépenses publiques.

Le Président D. Trump a [rappelé](#) dans le décret « déploiement des technologies avancées de réacteurs nucléaires pour la sécurité nationale » que la mise en œuvre accélérée de réacteurs nucléaires avancés est essentielle afin d’assurer une alimentation énergétique sécurisée et fiable pour les infrastructures critiques (IA, laboratoires nationaux, bases militaires). Ainsi, un programme de déploiement de réacteurs sur les bases militaires sera établi par le Secrétaire à la Défense et le premier réacteur devra être mis en service avant le 30 septembre 2028. Le DoE fera l’inventaire des ressources en uranium et plutonium pouvant entrer dans la fabrication de combustibles nucléaires aux États-Unis et mettra à disposition un stock de 20 t de HALEU (uranium faiblement enrichi à teneur élevée) pour les projets déployés sur les sites du DoE. En parallèle, un ou plusieurs sites du DoE devront être désignés pour le déploiement de projets de réacteurs nucléaires avancés. Certains centres de données d’intelligence artificielle pourront être identifiés comme infrastructures critiques de défense, et ainsi bénéficier de ces installations. Enfin, le Département d’État devra porter une stratégie pour accélérer les exportations de technologies nucléaires civiles en

concluant de nouveaux accords internationaux, avec un objectif de 20 accords d'ici à la fin du 120^e Congrès.

Brèves

- Le 23 mai, le Département de l'Intérieur (DoI) a [approuvé](#) la relance de la mine de Velvet-Wood en Utah, un projet d'extraction d'uranium et de vanadium, dans le cadre d'une procédure d'autorisation environnementale accélérée de 14 jours. Cette nouvelle procédure avait été mise en place à la suite de la déclaration d'urgence énergétique nationale par le Président D. Trump. Le DoI souligne que cette première autorisation du genre marque un tournant dans le processus d'examen environnemental réalisé par le Bureau de gestion des terres. Le projet Velvet-Wood, porté par Anfield Energy, vise à réduire la dépendance aux importations de minéraux critiques, notamment en provenance de pays comme la Russie, la Chine ou le Kazakhstan.
- Le 22 mai, le Département de l'Énergie (DoE) a [annoncé](#) une mise à jour majeure de son outil 45VH2-GREET, facilitant l'accès aux financements publics pour la production d'hydrogène. Ce modèle permet d'évaluer les émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble du cycle de vie de la production d'hydrogène. Cette nouvelle version permettra selon le DoE d'offrir une « méthode plus souple pour calculer les pertes de méthane dans les chaînes d'approvisionnement en hydrogène, ce qui permettra à un plus grand nombre d'entreprises méritantes d'accéder aux ressources soutenant la production d'hydrogène ».

Transport et infrastructure

5. Le Département des Transports annonce plusieurs mesures de dérèglementation dans le domaine du transport routier

Le 29 mai, le Secrétaire aux Transports S. Duffy a [annoncé](#) la suppression d'une cinquantaine de mesures réglementaires relevant de trois agences placées sous l'autorité du Département des Transports (DoT) : la FHWA (chargée des infrastructures routières), la NHTSA (chargée de la sécurité routière) et la FMCSA (chargée du transport routier de marchandises). Prônant des « changements de bon sens visant à bâtir un gouvernement plus efficace qui reflète mieux les besoins du peuple américain », le Secrétaire aux Transports a indiqué que son action visait à « se débarrasser de réglementations redondantes et obsolètes qui sont inutilement lourdes, gaspillent l'argent des contribuables et ne garantissent pas la sécurité ».

Le communiqué du DoT cite, à titre d'exemple, la suppression d'une règle de la FMCSA qui exigeait la mise à disposition d'une version papier du manuel d'utilisation des tachygraphes électroniques à bord des camions de transport de marchandises, y compris dans le

cas où ce manuel était accessible en ligne, ou encore la suppression d'autres exigences de la FMCSA qui s'imposaient aux employés militaires lorsqu'ils conduisaient des poids-lourds commerciaux à des fins militaires. Le DoT mentionne également une proposition d'amendement à un règlement existant de la NHTSA visant à assurer, dans les protocoles de tests de collision des véhicules, l'usage de mannequins aux dimensions appropriées, tenant compte notamment de la taille des enfants.

Soulignant que ces mesures augmenteront l'efficacité sans compromettre la sécurité, le communiqué liste au total 52 « mesures de déréglementation », dont 43 en sont à l'étape d'avis (NPRM), 7 constituent des règles finales et 2 concernent le retrait de procédures de réglementation précédemment engagées.

Industrie

6. Les revenus trimestriels de Nvidia sont en forte hausse

Le géant américain des semiconducteurs Nvidia a [vu](#) son chiffre d'affaires trimestriel augmenter de 12 % sur le premier trimestre de son année fiscale 2026, couvrant février, mars et avril 2025, par rapport au trimestre précédent, et de 69 % sur un an, pour atteindre 44,1 Md\$. Sa marge brute est, quant à elle, passée de 73 % à 60,5 % en trois mois, en raison de stocks trop importants de puces H20 destinées à la Chine et concernées par des mesures de contrôle-export depuis le 9 avril. Pour le trimestre à venir, Nvidia estime à 8 Md\$ le manque à gagner engendré par ces restrictions sur les ventes de puces H20 à la Chine.

Avec 39,1 Md\$ de chiffre d'affaires sur le premier trimestre, les puces conçues pour les data center représentent la grande majorité des revenus de Nvidia, en hausse de 73 % sur un an. Le chiffre d'affaires lié au jeu vidéo (3,8 Md\$), et notamment les ventes de ses cartes graphiques, ne représentent plus que 8,6 % des revenus de l'entreprise – elles représentaient la majorité des revenus de Nvidia jusqu'au dernier trimestre de l'année fiscale 2022.

Agriculture et industrie agroalimentaire

7. La commission Make America Healthy Again publie un rapport sur les causes de l'augmentation des maladies chroniques chez les enfants

Le rapport de la commission Make America Healthy Again (MAHA), [publié](#) le 22 mai, concentre son attention sur les causes de l'augmentation de certaines maladies chroniques chez les enfants :

obésité, diabète, allergies et troubles mentaux. Il répond à la commande du décret présidentiel du 13 février 2025 ([EO 14212](#)) et marque une première étape avant la publication d'une stratégie plus complète. Le rapport identifie quatre facteurs principaux ayant un impact sur la santé des enfants : la consommation de produits ultra-transformés, l'exposition croissante aux produits chimiques, notamment les additifs alimentaires et les pesticides, le manque d'activité physique et l'usage excessif de médicaments psychotropes.

Le rapport souligne que près de 70 % des calories consommées par les enfants proviennent d'aliments ultra-transformés, riches en sucres ajoutés, en graisses raffinées et en additifs, mais pauvres en fibres et nutriments essentiels. Il attire l'attention sur plusieurs additifs alimentaires, comme les colorants, les conservateurs et les édulcorants artificiels, et appelle à davantage de recherches sur leur sécurité.

Le rapport met également en cause l'exposition de la population, et en particulier des enfants, aux pesticides. Il souligne l'activité de lobbying de la part des industries agroalimentaires, chimiques, pharmaceutiques et leur influence sur les politiques fédérales et étatiques.

Le rapport appelle à une action gouvernementale coordonnée pour inverser ces tendances, en mettant l'accent sur la prévention, la recherche scientifique indépendante et des politiques publiques audacieuses. Il est enfin prévu que la Commission MAHA développe une stratégie globale dans les 80 jours suivant la publication du rapport qui permettra de structurer la réponse fédérale d'ensemble aux maladies chroniques chez les enfants.

Ce rapport a suscité de nombreuses réactions critiques des secteurs agricole et agroindustriel, inquiets des conséquences sur la production alimentaire et de nouvelles réglementations. Certains observateurs, comme le Center for Science in the Public Interest ([CSPI](#)), [reprochent](#) au rapport d'effectuer un tri dans la littérature scientifique pour ne venir étayer que les positions du Secrétaire Kennedy Jr. et de ne pas proposer de mesures concrètes pour améliorer la santé des enfants. Le président du CSPI, P. Lurie, a ainsi déclaré : « comment le régime alimentaire américain va-t-il s'améliorer alors que les Républicains sont déterminés à réduire les prestations SNAP, à réduire les repas scolaires, à arracher des millions d'Américains à leur couverture d'assurance maladie, à abroger les règles qui réduisent le risque d'intoxication alimentaire par des salmonelles et à licencier des inspecteurs de la sécurité sanitaire des aliments ? ».

Brèves

- La Secrétaire à l'Agriculture, B. Rollins, a [décidé](#) d'augmenter la contribution fédérale aux États de 14,5 M\$ pour mieux cofinancer les programmes d'inspections de la viande dans chaque État. Cette mesure vise à mieux assurer la sécurité sanitaire des aliments et également à soutenir les abattoirs et

les petits producteurs locaux. Elle vient en réponse à un sous-financement des services étatiques d'inspection de la viande observé ces dernières années.

- Le 23 mai, la Secrétaire à l'Agriculture, B. Rollins, a [annoncé](#) l'achat de produits alimentaires auprès de producteurs américains pour un montant de 67 M\$. Ces produits (fruits, légumes et produits de la mer) seront destinés à être distribués aux banques alimentaires et aux programmes d'aide alimentaire de l'USDA. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la [Section 32](#) de la loi Agricole de 1935, visant à soutenir les producteurs agricoles et les communautés dans le besoin.

Propriété Intellectuelle

Brèves

- Le 21 mai, John Squires, nommé Sous-Secrétaire au Commerce pour la Propriété Intellectuelle et Directeur du Bureau des Brevets et des Marques (USPTO) par le Président D. Trump, a été [entendu](#) pour la première fois par le Comité Judiciaire du Sénat dans le cadre du processus de confirmation de sa nomination.
- Shira Perlmutter a déposé une plainte, le 22 mai, contre l'administration Trump suite à son licenciement du poste de Registre des droits d'auteur et de Directrice du bureau des droits d'auteur. Le juge fédéral T. Kelly (nommé par le Président D. Trump en 2017) a [rejeté](#), le 28 mai, la demande d'ordonnance restrictive temporaire de la maintenir à son poste. Le juge ne s'est pas prononcé encore sur le fond de l'affaire, c'est-à-dire de savoir si le Président D. Trump avait ou non le pouvoir de licencier Shira Perlmutter.

Numérique et innovation

8. Le Secrétaire d'État M. Rubio annonce une politique de restriction de visa pour les agents publics étrangers accusés de censurer des Américains en ligne

Le 29 mai, le Secrétaire d'État M. Rubio a [annoncé](#) vouloir mettre en place une politique de restriction de visa visant les agents publics étrangers impliqués dans des « actions de censure à l'encontre des entreprises technologiques et de citoyens ou résidents américains », soulignant qu'il est « inacceptable que des agents publics étrangers exigent des plateformes technologiques américaines qu'elles adoptent des politiques de modération des contenus à l'échelle mondiale ou qu'elles se livrent à des activités de censure qui dépassent leur autorité et pénètrent sur le territoire des États-Unis ».

Aucun pays ni type d'action spécifique n'est toutefois mentionné dans cette déclaration.

En février dernier, lors de la Conférence de Munich sur la sécurité, le vice-président JD Vance avait [dénoncé](#) les atteintes à la liberté d'expression en ligne de la part de responsables européens.

Plusieurs responsables conservateurs, dont le président républicain de la commission judiciaire de la Chambre des représentants, Jim Jordan (R-Ohio), ont [salué](#) cette initiative.

9. Le Texas adopte une nouvelle loi imposant la vérification de l'âge des utilisateurs sur les magasins d'applications et le consentement des parents d'utilisateurs mineurs

Le 27 mai, le Gouverneur du Texas Greg Abbott a [promulgué](#) une loi imposant à Apple et Google de vérifier l'âge des utilisateurs de leurs app stores. À compter du 1^{er} janvier 2026, les mineurs devront obtenir le consentement de leurs parents pour télécharger une application ou effectuer un achat intégré.

La question de l'échelle à laquelle la vérification de l'âge doit être opérée divise les plateformes et les magasins d'applications. Meta, Snap et X ont [salué](#) la loi texane qui confie cette responsabilité aux app stores, suscitant l'opposition d'Apple et d'Alphabet. Cette dernière [estime](#) que les obligations en matière de vérification de l'âge devraient être limitées aux applications à risque, afin de minimiser l'exposition des données sensibles des utilisateurs, et plaide pour une implication accrue des plateformes elles-mêmes, qui devraient adapter leurs contenus en fonction de l'âge de leurs publics.

Plusieurs associations de protection de l'enfance, dont la [Digital Childhood Alliance](#), ont salué la signature de ce texte. Deuxième État à adopter une telle législation après l'[Utah](#), le Texas pourrait également interdire prochainement l'accès aux réseaux sociaux aux utilisateurs âgés de moins de 18 ans, un projet de loi étant actuellement examiné par le Sénat du Texas.

Brèves

- Le procès opposant la Federal Trade Commission (FTC) à Meta s'est [achevé](#) le 27 mai, laissant désormais au juge fédéral chargé de l'affaire le soin de trancher si Meta détient illégalement un monopole sur le marché des réseaux sociaux, notamment *via* les acquisitions d'Instagram et de WhatsApp. La décision, attendue d'ici la fin de l'année selon la presse, pourrait ouvrir la voie à une deuxième phase pour déterminer les mesures correctrices à appliquer.
- Le 28 mai, Telegram a [annoncé](#) un partenariat avec xAI, permettant d'intégrer pendant un an son chatbot Grok aux fonctionnalités de l'application. Établi pour un montant de 300 M\$, l'accord prévoit que Telegram percevra également 50 % des revenus générés par les abonnements xAI souscrits

via son service. Jusqu'ici réservé aux utilisateurs premium, Grok est désormais accessible à l'ensemble des usagers de Telegram.

- Le 27 mai, Salesforce a fait l'acquisition d'Informatica, société active dans la gestion de données dans le cloud, pour 8 Md\$ en actions. L'entreprise [espère](#) renforcer par cette opération ses infrastructure de données et ses capacités en IA.
- La presse [rapporte](#) la levée de fonds de 600 M\$ par Neuralink, développant des implants cérébraux, sur la base d'une valorisation pré-financement de l'entreprise à 9 Md\$. Il s'agit du deuxième tour de financement pour Neuralink, qui avait levé 43 M\$ en novembre 2023, pour une valorisation alors estimée à 5 Md\$.

Santé

10. Selon S&P Global, l'industrie pharmaceutique devrait se montrer résiliente face aux annonces de l'administration Trump

Selon un rapport [publié](#) le 27 mai par l'agence de notation S&P Global, les notations de crédit des grandes entreprises pharmaceutiques devraient rester stables à court terme malgré les « risques » pesant sur le secteur, notamment ceux liés aux politiques de l'administration Trump. S&P Global estime que les mesures récemment proposées par cette administration afin d'aligner les prix des médicaments aux États-Unis avec ceux pratiqués dans d'autres pays développés, dont l'introduction d'un mécanisme de prix du « pays le plus favorisé » (*Most Favored Nation*, MFN) [voir [Brèves sectorielles du 23 mai 2025](#)] seraient très défavorables au secteur. Toutefois, l'agence observe que ces mesures ont peu de chance d'être mises en œuvre en l'état, car elles mettraient un frein à l'investissement en R&D, une préoccupation partagée au Congrès. S'agissant des droits de douane sur les produits pharmaceutiques, envisagés mais non encore annoncés par l'administration Trump, S&P note qu'ils réduiraient les marges des laboratoires, en particulier s'agissant des traitements dont les prix sont encadrés par Medicare et/ou sont produits ou reposent sur des intrants originaires de Chine. L'impact pourrait être particulièrement significatif pour les médicaments génériques, sur lesquels les marges générées par l'industrie sont déjà faibles. Toutefois, à plus long terme, les principaux producteurs de médicaments génériques américains disposant d'importantes capacités de production aux États-Unis, comme Teva Pharmaceutical et Amneal Pharmaceutical, devraient gagner les parts de marché perdues par leurs concurrents moins implantés dans le pays. D'autres initiatives de l'administration, telles que son souhait d'augmenter la concurrence, en accélérant l'approbation de médicaments génériques ou biosimilaires ou en interdisant la pratique d'enregistrement de multiples brevets afin de

compliquer l'entrée de biosimilaires sur le marché, pourraient encore réduire les marges de certains laboratoires. Cependant, S&P doute de la capacité de l'administration à mettre en œuvre ces mesures, notamment du fait de la réduction des ressources de la Food and Drug Administration (FDA), chargée de l'approbation des traitements. S&P souligne que les grands groupes pharmaceutiques disposent aujourd'hui de marges de manœuvre suffisantes pour absorber des pressions modérées sur leurs profits sans compromettre leur solvabilité. Néanmoins, une érosion prolongée de leurs revenus pourrait encourager les fusions-acquisitions. Ces dernières étant souvent financées par la dette, cette tendance pourrait éventuellement nuire aux notations des entreprises.

Brèves

- Le 22 mai, l'entreprise française Sanofi a [annoncé](#) avoir conclu un accord en vue de l'acquisition de l'entreprise de biotechnologies américaine Vigil Neuroscience, spécialisée dans le traitement de la maladie d'Alzheimer, pour un montant de 470 M\$.
- Le 27 mai, Eli Lilly a [annoncé](#) son acquisition de SiteOne Therapeutics, entreprise spécialisée dans le développement de petites molécules pour le traitement de la douleur et d'autres troubles d'hyperexcitabilité neuronale, pour un montant d'1 Md\$.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional de Washington

washington@dgtresor.gouv.fr

Rédaction : SER des États-Unis

Abonnez-vous [ici](#)